

SEANCE DU 9 JUIN 2021

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
5	7	5

Date de convocation : 27/05/2021

Date d'affichage : 10/06/2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin, à dix-neuf heures et quinze minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Saint-Anthot légalement convoqué, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel GROSSETETE, Maire

Présents : M. GROSSETETE ; JP GROSSETETE ; J. FRETTEL ; T. FEVRE ; J-F. DAMONGEOT

Absent excusé : K. DONNET

Absent : F. GUIZARD

Monsieur Théo FEVRE a été nommé secrétaire de séance

Objet : **acceptation du devis pour les travaux de voirie 2021**

Concernant les travaux de voirie pour cette année 2021 qui portent sur la réfection de chaussée sur une partie de la Grande Rue et la rue de Bûcheron,

Considérant les devis reçus des entreprises : STAR TERRASSEMENT et GIBOULOT Bernard,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE le devis n°00001081 du 22 janvier 2021 de la SARL GIBOULOT Bernard basée à Créancey pour les travaux de voirie de l'année 2021, dont le montant s'élève à 9 830 € H.T. soit 11 796 € T.T.C.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tout document inhérent à l'exécution de la présente délibération

Le planning de permanence pour la tenue des deux bureaux de vote des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 a été validé par l'ensemble des membres présents.

Questions diverses :

- L'application mobile : PanneauPocket va être créée pour la commune de Saint Anthot afin que chaque administré(e) qui le souhaite la télécharge pour recevoir directement sur leur téléphone ou tablette les informations communales ou intercommunales ainsi que les différentes alertes, de la Préfecture notamment.

Fin de la séance à 20h30